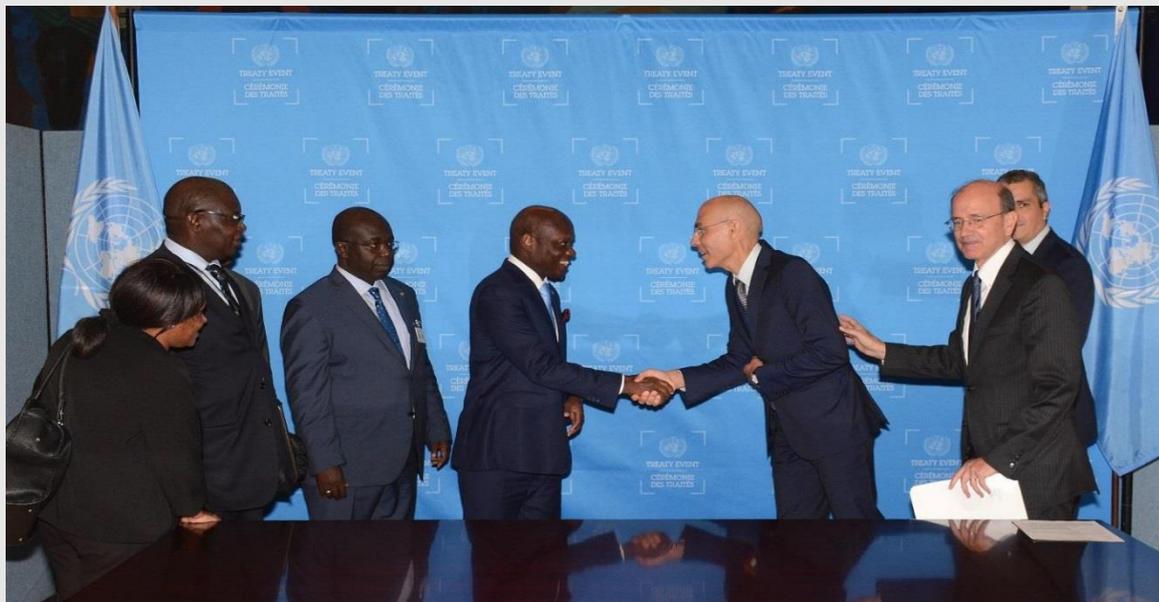


### UNE REGION EN VOIE DE METTRE FIN A L'APATRIDIE



S.E. M. José Mário Vaz, Président de la République de la Guinée-Bissau lors du dépôt des instruments d'adhésion aux conventions sur l'apatridie en présence de M. Volker Turk, Haut-Commissaire assistant en charge de la Protection, HCR, et M. Stephen Mathias, Secrétaire-Général assistant en charge des Affaires juridiques, ONU. ©Win Khine

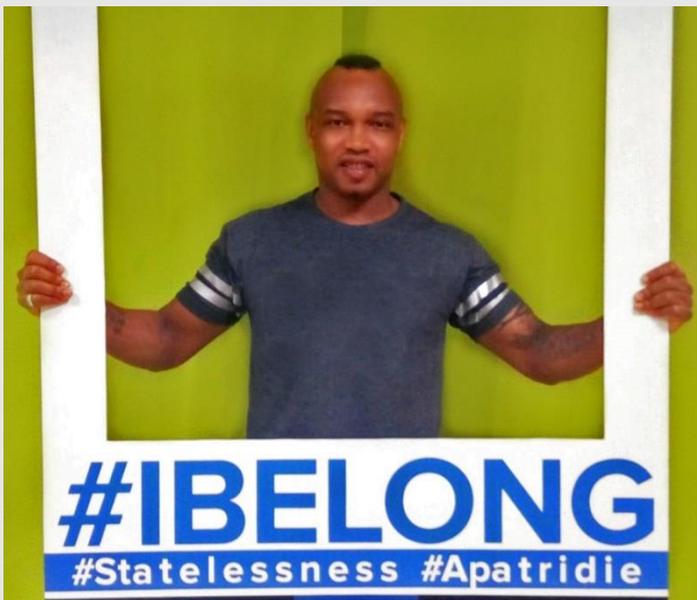
#### La Guinée Bissau vient d'adhérer aux deux conventions sur l'apatridie

En Septembre, la Guinée Bissau a adhéré officiellement aux deux Conventions sur l'apatridie - la Convention de 1954 relative au statut des apatrides et la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie. Au sein de la région de la CEDEAO, qui compte 15 Etats membres, il y a maintenant 12 Etats parties à la Convention de 1954 et 11 à la Convention de 1961.

Cet engagement continu dans la région peut amener, dans un avenir proche, tous les Etats d'Afrique de l'Ouest à adhérer aux Conventions sur l'apatridie. Il n'y a que quelques pays qui n'ont pas encore adhéré aux Conventions à savoir le Togo, le Ghana, le Cap-Vert et le Burkina Faso. Cependant, le Togo et le Ghana sont en voie d'adhésion et le Burkina Faso est déjà partie à la Convention de 1954.

Au niveau mondial, la Guinée-Bissau est devenue le 10ème Etat à avoir adhéré aux Conventions sur l'apatridie depuis le lancement il y a deux ans de la «Campagne #IBelong» du HCR pour mettre fin à l'apatridie d'ici 2024. Sur ces 10 pays, 3 se trouvent en Afrique de l'Ouest – la Guinée Bissau, la Sierra Leone et le Mali. Le plaidoyer du HCR mené dans le cadre de la campagne #IBelong a été renforcé par la Déclaration d'Abidjan sur l'élimination de l'apatridie dans les pays membres de la CEDEAO ; tous les Etats membres de la CEDEAO en sont signataires, et s'y sont engagés à adhérer aux conventions.

## LA CAMPAGNE #IBELONG A LE VENT EN POUPE



El Hadji Diouf, Senegal ©UNHCR/F.Bissacot



Bideew Bou Bess, Senegal ©UNHCR/Stephane Diene

### Rencontrer nos Supporters

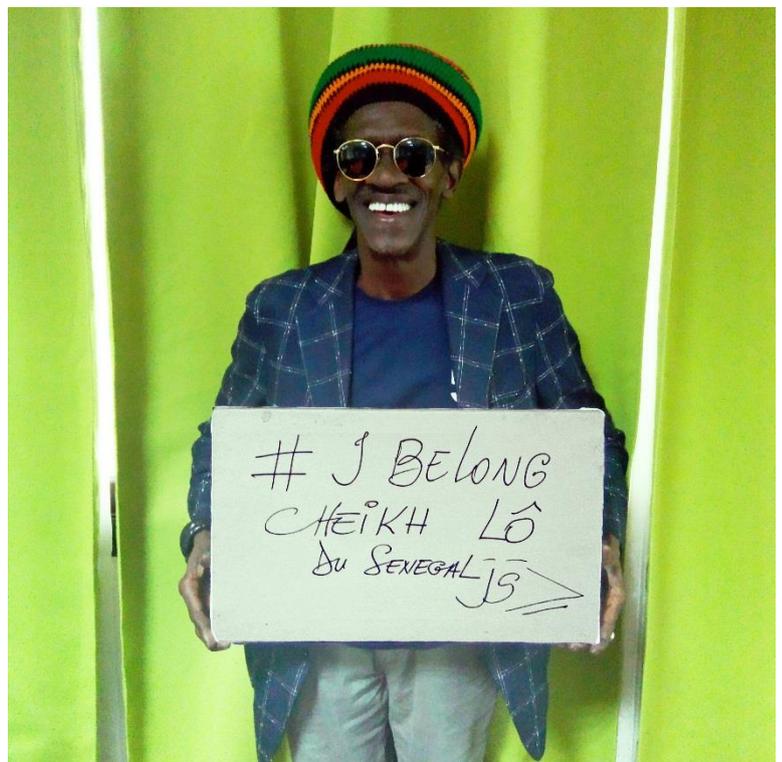
Nous sommes très heureux de l'attention croissante que suscite la lutte contre l'apatridie dans la région. Nous avons été ravis de recevoir ces dernières semaines de particuliers visiteurs.

Pour la première fois, le footballeur de renommée internationale **El Hadji Diouf** est venu au HCR pour exprimer son soutien à la campagne #IBelong. Le sportif était très intéressé par le sujet et était heureux de prendre des photos et discuter de ses idées sur la façon d'intéresser le public aux enjeux de la nationalité et de l'apatridie. Il a réagi ainsi: «Je n'aurais pas les opportunités que j'ai eues dans le football si je n'avais eu de nationalité».

Au cours de la même période, les chanteurs du groupe **Bideew Bou Bess** sont également venus au bureau pour parler de l'apatridie et de discuter de futurs projets pour lutter contre l'apatridie. Il y a quelques idées fraîches en gestation! Nous allons vous donner un indice: c'est très agréable à l'écoute!

**Cheikh Lo**, le supporter de haut niveau du HCR nous a rencontré pour discuter de son engagement et partagé son immense énergie pour la lutte contre l'apatridie. On en a profité pour prendre quelques photos!

Merci de votre soutien! Vous faites la différence!



Cheikh Lo, Senegal ©UNHCR/Stephane Diene

## L'apatridie au cœur d'un concert de RAP



Hall d'entrée au Grand Théâtre Dakar, Sénégal ©UNHCR/F.Bissacot



Scène du Grand Théâtre Dakar, Sénégal ©UNHCR/F.Bissacot



Supporters de la campagne #IBelong, Sénégal ©UNHCR/Stephane Diene



Hall du Grand Théâtre, Sénégal ©UNHCR/Bissacot

Au **Sénégal**, le concert Open Doors, un évènement majeur de la scène musicale Rap, a été un grand succès pour notre campagne #IBelong! Tous les rappeurs ont soulevé la question de l'apatridie sur scène et ont invité l'audience à signer la lettre ouverte « IBelong ». Plus de 1, 000 jeunes sénégalais ont participé au concert.

Le concert a eu lieu le 29 Juillet au Grand Théâtre de Dakar. Les artistes et les invités se sont amusés avec notre "cadre Instagram", ils ont reçu des dépliants sur l'apatridie au Sénégal et ont pu recueillir des informations auprès de notre personnel.

## La Caravane de l'apatridie emporte un grand succès

La caravane de sensibilisation et de plaidoyer pour l'éradication l'apatridie a bouclé sa tournée dans la treizième région du Burkina Faso à savoir la région du Plateau Central. Des rencontres pour sensibiliser les leaders religieux et coutumiers ainsi que le grand public ont eu lieu dans la ville de Ziniaré et dans deux villages environnants.

La troupe Atelier Théâtre du Burkina (ATB) a mené trois représentations de théâtre participatif respectivement au marché de Djogoutenga, au marché de Guiloungou et à la gare routière de Ziniaré. Environ 1.000 personnes dont 60% de femmes et 40 % d'homme ont assisté aux représentations.



Une participante répond aux questions de l'animateur ©UNHCR

Afin de mieux intéresser et mobiliser les populations, un animateur professionnel avait basé sa stratégie sur l'humour. A la fin de chaque représentation, il évaluait les connaissances acquises par les participants. Les personnes sensibilisées ont saisi cette occasion pour soulever un certain nombre d'obstacles à l'enregistrement des naissances et ont aussi proposé des solutions.

## De jeunes talents du cinéma parlent de l'apatridie

Au **Sénégal**, dans le cadre d'un concours de courts métrages réalisés par des enfants de 14 à 17 ans, Summer Pencc, une équipe de trois jeunes réalisateurs ont choisi de parler de l'apatridie, un phénomène de société qui les préoccupe. Le concours est retransmis à la télévision nationale. Avec leur documentaire poignant de 5 mn, ils ont remporté la compétition et sont qualifiés pour la finale.



Jeunes cinéastes (14-17 ans), compétition Summer Pencc ©Boul Ngom

## LES ENGAGEMENTS D'ABIDJAN TRADUITS EN ACTIONS

### Preuve de la Nationalité – art. 7

- La conférence régionale sur le rapatriement volontaire des réfugiés ivoiriens, tenue en **Côte d'Ivoire** en Juillet, s'est attaquée au problème de documents des rapatriés. 36% des rapatriés n'ont jamais été enregistrés à l'état civil, et 37% ont perdu leurs documents d'identité. L'objectif est de prévenir le risque d'apatridie au sein de cette population, en facilitant les procédures d'enregistrement des naissances avant le rapatriement.

- Le Ministre de la Justice au **Burkina Faso** estime qu'il y a aurait 3.5 million de Burkinabé non documentés en Côte d'Ivoire. Dans le cadre d'un programme de lutte contre l'apatridie, le gouvernement a entamé une série de réunions avec le HCR pour planifier des missions en Côte d'Ivoire visant à délivrer des documents aux personnes éligible à la nationalité burkinabé.

## Réduction de l'apatridie – art. 18, 19, 20

- Le gouvernement du **Libéria**, avec le soutien du HCR, a entrepris des missions dans les pays de la région pour réévaluer les demandes de confirmation de la nationalité d'environ 1, 000 anciens réfugiés. Ces derniers se réclament de la nationalité Libérienne mais se sont vus refuser des documents établissant leur nationalité lors d'une mission précédente du gouvernement libérien. Ils sont donc tombés dans un vide juridique. La première mission a eu lieu en Gambie durant laquelle 58 personnes ont été reconnues comme Libériens et obtiendront des documents à leurs noms. Des missions similaires sont planifiées en Guinée, au Ghana, Mali, Sénégal, Sierra, Nigeria, en Leone et Côte-d'Ivoire.



Demandeur établissant sa requête, Gambie ©UNHCR/E.Umutesi



Famille passant un entretien, Gambie ©UNHCR/E.Umutesi

En **Côte d'Ivoire**, à la fin du mois d'Août 2016, un total de 10, 219 certificats de nationalité ont été délivrés dans le cadre de la loi sur l'obtention de la nationalité par déclaration. Il s'agit d'un mécanisme simplifié d'acquisition de la nationalité. Parmi les bénéficiaires du programme, il a de nombreux apatrides qui sont aussi des migrants dits historiques, car établis en Côte d'Ivoire de longue date, parfois depuis plusieurs générations. De plus, entre Janvier et Juin 2016, les partenaires du HCR ont facilité l'obtention de jugement supplétif pour l'enregistrement tardif des naissances d'environ 1.292 personnes, dont 15 enfants trouvés abandonnés à Aboisso, au sud-ouest de la Côte d'Ivoire. L'objectif de ce projet est de prévenir l'apatridie dans les communautés à risque.



Requêtes individuelles dans le cadre du programme de nationalité par voie de déclaration ©Ministère de la Justice, Côte d'Ivoire

## Plan d'action national – art. 24

- En **Côte d'Ivoire** le gouvernement a élaboré son plan national d'action pour éradiquer l'apatridie au cours d'un atelier tenu à Grand Bassam en Septembre. L'atelier a réuni plus de 40 participants issus du gouvernement, de la société civile, des missions diplomatiques et des Nations unies. Le plan, qui sera soumis pour adoption aux ministères concernés, prévoit des mesures concrètes pour mettre fin aux principales situations d'apatridie dans le pays et pour prévenir l'occurrence de nouveaux cas.
- Au **Niger**, le HCR a organisé une réunion de suivi avec le Groupe de travail sur l'apatridie à laquelle les pouvoirs publics et des experts universitaires ont pris part. La réunion portait sur l'élaboration du projet de plan d'action national. Des rencontres additionnelles sont prévues avant de finaliser le plan.
- Des représentants du gouvernement de la **Sierra Leone** et du HCR ont entrepris une mission d'enquête dans les zones frontalières du pays afin d'identifier des situations d'apatridie et ainsi mieux préparer le Plan d'action national. L'atelier de rédaction du plan d'action aura lieu en octobre.



Entretien avec une famille à Yenga, Sierra Leone ©UNHCR



Route conduisant à la frontière entre le Liberia et la Sierra Leone ©UNHCR/F.Bissacot

## Adhésion aux conventions sur l'apatridie – art. 4, 14

Outre l'adhésion aux Conventions sur l'apatridie par la Guinée-Bissau mentionné plus haut, des développements positifs ont eu lieu au **Burkina Faso**. Après l'approbation par le Conseil des Ministres du projet de loi pour l'adhésion à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie, le HCR a poursuivi ses efforts de plaidoyer au plus haut niveau. Le HCR a en effet discuté de la question de l'adhésion avec le Président de la République Marc Christian Kaboré Roch et le Premier Ministre Paul Kaba Thiéba.



Représentant du HCR et président du Burkina Faso © UNHCR/P.Absalon

## Révision des lois portant nationalité – art. 2, 3

- Au **Libéria**, la révision de la loi sur la nationalité est en cours. Jusqu'à présent, il y a eu quatre réunions portant sur l'examen de la loi. Le HCR a plaidé en faveur de la suppression des dispositions discriminatoires à l'égard aux femmes, qui jusqu'à présent ne peuvent transmettre leur nationalité à leurs enfants nés à l'étranger. Les parties prenantes sont en général favorables à cette suppression.

## Information et sensibilisation – art. 10

En vue de sensibiliser la population sur les risques d'apatridie, le **Niger** a développé des documents de vulgarisation des règles et procédures en matière de nationalité et d'enregistrement des naissances. Ces documents ont été élaborés à l'attention du grand public. Il s'agit d'un guide des personnes apatrides ou à risque d'apatridie, un guide sur la déclaration des naissances ainsi qu'un outil d'orientation sur les modalités d'application des règles d'acquisition de la nationalité au Niger.



Documents information produits au Niger @UNHCR

## Collecte de données – art. 1, 15

- Les études portant sur la cartographie de l'apatridie sont en cours au **Bénin**, en **Gambie**, au **Ghana**, au **Nigéria** et au **Mali**.

## À VENIR

- Au **Nigeria** - Atelier pour les parlementaires de la CEDEAO - 5 Octobre;
- Au **Nigeria, Togo** et **Sierra Leone** - Ateliers pour l'élaboration du Plan d'action national pour mettre fin à l'apatridie - Octobre /Novembre;
- Au **Ghana**, un événement **#IBelong** en partenariat avec les universités. Début Novembre.
- Les pays de la région célébreront le 2e anniversaire de **#IBelong** - la Campagne mondiale pour mettre fin à l'apatridie. début novembre.
- Atelier **régional** de formation pour les professeurs de droits – Décembre.

## ACTUALITES SUR L'APATRIDIE

- Nigeria's horrible record of childbirth registration ( [Nigeria- English](#) )
- Les enfants fantôme du Sénégal ( [Sénégal- French](#) )
- Mobile Birth Registration Gains Momentum in Ganta ( [Liberia- English](#) )

- Parliament approves compulsory registration of citizen and no-citizen ( [Sierra Leone- English](#) )
- Mamadou Diédhou l'ange gardien des enfants fantômes ([Sénégal- French](#) )
- Birth certificate: a vital document many Liberians have never heard of ( [Liberia-English](#) )
- Nigeria a Major Factor In Reducing Statelessness in West Africa ( [Nigeria- English](#) )
- The West-African nation of Guinea Bissau acceded to both Statelessness Conventions ( [Guinea Bissau- English](#) )

## BESOIN DE PLUS D'INFORMATION?

Si vous souhaitez plus d'informations, vous disposez des options suivantes:

- Le [site](#) mondial du HCR sur l'apatridie;
- [Campagne #IBelong](#) du HCR pour mettre fin à l'Apatridie;
- [Conférence ministérielle](#) sur l'Apatridie dans la région de la CEDEAO;
- [Page Web](#) où trouver nos bulletins d'Information en trois langues différentes;
- [KORA](#): le blog du HCR dédié aux réfugiés, aux déplacés internes et aux apatrides en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale;
- Vous pouvez nous suivre sur les réseaux sociaux, nous sommes sur [Facebook](#), [Twitter](#) (@StatelessWA) and [Youtube](#);
- Vous pouvez également nous joindre par courriel à l'adresse suivante [sendawas@unhcr.org](mailto:sendawas@unhcr.org).



[www.unhcr.org/statelessness](http://www.unhcr.org/statelessness)  
[unhcr.org/ecowas2015/](http://unhcr.org/ecowas2015/)  
[issuu.com/unhcrinwestafrica](http://issuu.com/unhcrinwestafrica)



[kora.unhcr.org](http://kora.unhcr.org)  
[www.unhcr.org/ibelong/](http://www.unhcr.org/ibelong/)



@statelessWA  
 #IBELONG  
 #JAPPARTIENS



[sendawas@unhcr.org](mailto:sendawas@unhcr.org)